

L'eau c'est la vie.

Consultation nationale
sur l'eau 2008-2009

Synthèse - Septembre 2009

Comités
de bassin

Offices
de l'eau


Agences de l'Eau





**Consultation nationale
sur l'eau 2008-2009**

Synthèse nationale
des synthèses par
bassin réalisée par
la société à **propos**
(21, rue de Verdun
34 000 Montpellier)
pour le compte
des agences de l'eau
et du Ministère
de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable
et de la Mer
septembre 2009

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
PARTIE 1. ANALYSE QUANTITATIVE	5
1. UNE AUDIENCE EXCEPTIONNELLE	5
A. LES DONNEES NATIONALES	5
B. LES DONNEES PAR BASSIN	5
2. LE PROFIL DES REpondANTS	6
A. LES DONNEES METROPOLITAINES	6
B. LES DONNEES PAR BASSIN METROPOLITAIN	8
C. LES DONNEES D'OUTRE-MER	10
PARTIE 2. ANALYSE QUALITATIVE	11
1. ELEMENTS DE CADRAGE	11
2. LA VALIDITE DES CONSTATS ET DES ACTIONS PROPOSEES	12
A. LE DIAGNOSTIC INITIAL PROPOSE UNE VISION INCOMPLETE DE LA SITUATION	12
B. L'OBJECTIF N'EST PAS ASSEZ AMBITIEUX	12
C. LES ACTIONS PROPOSEES : « PEUT MIEUX FAIRE »	13
3. LES PRIORITES D'ACTION	14
4. LES EFFORTS CONSENTIS, POUR SOI ET POUR LES AUTRES	14
A. UNE DISPOSITION FORTE A AGIR A TITRE INDIVIDUEL	14
B. ...MAIS TOUT LE MONDE DOIT EN FAIRE AUTANT	15
5. LE CONSENTEMENT A PAYER POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	15
A. DANS LES QUESTIONNAIRES METROPOLITAINS	16
B. DANS LES QUESTIONNAIRES ULTRA-MARINS	17
C. DANS LES AVIS LIBRES, DES POSITIONS PLUS TRANCHEES	18
6. LES PREOCCUPATIONS GENERALES CONCERNANT L'EAU	19
7. UNE FORTE DEMANDE D'INFORMATION	22
CONCLUSION	24
ANNEXE 1 – LES ACTIONS COMPLEMENTAIRES A LA CONSULTATION	25
ANNEXE 2 – RECAPITULATIF DES AVIS SUR LES PRIORITES ET ACTIONS PROPOSEES DANS LES QUESTIONNAIRES	27

ANNEXE 3 – LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS	29
ANNEXE 4 – LA DECLINAISON TERRITORIALE DES QUESTIONS EN GUYANE	30

Introduction

En application de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE), une démarche spécifique de consultation du public est prévue dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion de chaque bassin hydrographique. En 2005, une première consultation a porté sur l'état des lieux. En 2008 en métropole et 2009 outre-mer, une seconde a été organisée sur les projets de SDAGE et de programmes de mesures pour la période 2010-2015, avec un écho bien supérieur.

La directive ne fixe pas la forme de la consultation mais exige d'organiser la « *participation active* » du public et de « *soumettre aux observations du public* » les principaux documents de planification. Dans la plupart des bassins français, il a été choisi de procéder à une consultation auto-administrée, sous la responsabilité conjointe des Comités de bassin et du Ministère chargé de l'écologie, sous deux formes principales :

- diffusion systématique de questionnaires dans les boîtes aux lettres des ménages ;
- mise en ligne des questionnaires sur des sites dédiés et/ou les sites des Agences de l'eau, des Offices de l'eau, du Ministère, etc.

Dans les DOM, cette approche a été complétée par le recours à des intermédiaires (associations notamment) pour promouvoir la consultation et aider le public à répondre. Enfin, Mayotte, qui n'est pas encore un DOM et qui élabore son premier SDAGE, a recueilli la majorité des avis par sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population.

En complément, diverses actions ont été mises en œuvre : mise à disposition de questionnaires dans des lieux publics, organisation de réunions publiques ou de groupe, forums, expositions, etc. (cf. détail en annexe). Des partenaires (associations notamment) se sont souvent impliqués en relais de la consultation. L'ensemble a été accompagné de campagnes de communication locales et nationale.

Bien que se situant dans un cadre national commun renforcé suite à l'expérience de 2005, la démarche

mise en œuvre par chaque Agence de l'eau ou DIREN de bassin, en qualité d'opérateur du Comité de bassin et de l'Etat, s'est plus ou moins singularisée. Ainsi, les questionnaires étaient différents selon les bassins et allaient plus ou moins dans le détail : de 4 à 15 questions, espace réservé (ou pas) dans le questionnaire papier pour un avis libre, etc.

En outre, les résultats et observations présentés ici sont la synthèse des avis recueillis dans chaque bassin¹. Si les données quantitatives peuvent certainement être agrégées pour apprécier le profil des répondants, les données qualitatives ne peuvent l'être, ne serait-ce que parce que sauf exception, les questions, bien que proches, étaient différentes d'un bassin à l'autre. Les résultats ne peuvent donc être pris comme représentant l'opinion française sur tel ou tel aspect de la politique de l'eau.

Pour autant, par sa large audience comme par son caractère auto-administré, la consultation a touché « Monsieur (surtout) et Madame Tout-le-Monde », non-spécialistes des questions d'eau, des termes techniques, des acteurs impliqués, etc. Ils ont découvert les enjeux de la consultation (démarche DCE, définition d'objectifs, planification d'actions, etc.) à cette occasion et ont donc abordé le questionnaire de façon neutre, sans a priori.

L'objectif visé était d'atteindre un public le plus large et le plus diversifié possible, ce qui explique la décision de recourir à une consultation auto-administrée. Si cette méthode ne permet pas de constituer un échantillon statistiquement représentatif de la population générale, le nombre des réponses (plus de 400 000) permet cependant de rendre compte de la parole de tous les profils, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs, ouvriers, employés, cadres, agriculteurs, commerçants ou artisans. Cela est donc particulièrement intéressant dans la perspective de l'analyse des résultats.

¹ Les documents propres à chaque bassin, notamment les synthèses, sont consultables en ligne : http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique143&id_article=687

Partie 1. Analyse quantitative

1. Une audience exceptionnelle

a. Les données nationales

Par rapport à 2005, la consultation a atteint une ampleur exceptionnelle : plus de 28 millions de questionnaires papier ont été diffusés sur le territoire national, dont plus de 380 000 ont été renvoyés. Le taux de retour « papier » est de 1,3% en métropole, ce qui est tout à fait satisfaisant pour ce type de démarche². Parallèlement, 29 300 questionnaires ont été remplis sur internet. Tous supports confondus, 408 975 questionnaires ont ainsi été complétés.

Nombre total de questionnaires « papier » envoyés	28 439 732
<i>en métropole</i>	27 771 000
<i>outre-mer</i>	668 732
Nombre de réponses écrites	382 905
<i>en métropole</i>	358 748
<i>outre-mer</i>	24 157
Nombre de réponses électroniques	29 577
Nombre total de réponses	412 482
<i>en métropole</i>	386 505
<i>outre-mer</i>	25 977
% de questionnaires « papier » dans le total	93%
% de questionnaires électroniques dans le total	7%

Figure 1 – Données générales³

Le recours à internet (7% des réponses, en métropole et outre-mer) se révèle peu important au niveau national comparativement au taux d'équipement, puisqu'en 2008, 62% des foyers disposaient d'une connexion à domicile (source Eurostat). Le fait d'avoir très largement diffusé le questionnaire sur papier a certainement incité une grande partie de la population à utiliser ce support par simplicité. Le recours au support électronique présentait toutefois l'avantage de pouvoir formuler un avis libre, ce que tous les questionnaires

² Outre-mer une proportion importante des réponses a été suscitée ; le taux de retour n'est donc pas comparable.

³ Pour mémoire, la population légale 2009 est la suivante : métropole 62 817 120 hab., DOM (yc Saint-Barthélemy et Saint-Martin) 1 855 121 hab. ; Mayotte 186 452 hab. (pop. 2007).

papier ne permettaient pas. Certains renvoyaient d'ailleurs expressément au site dédié à la consultation pour la formulation d'avis plus personnels.

En 2005, seule l'Agence de l'eau Rhin-Meuse avait organisé une consultation selon les mêmes modalités au sujet de l'état des lieux. A titre de comparaison, pour un volume de questionnaires diffusés équivalent (+3%), les retours ont progressé de 13%. Le nombre de questionnaires remplis en ligne a doublé (3 660). Le nombre d'actions organisées par des associations (réunions publiques, etc.) est passé de 60 à 150 ; le public touché de 4 750 à 7 700 personnes.

b. Les données par bassin

Les taux de retour des questionnaires papier varient fortement d'un bassin à l'autre, dans une amplitude maximale de 1 à 7 en métropole (de 0,6% en Seine-Normandie à 4,1% en Rhin-Meuse). Outre-mer, ce taux varie de 1,1% à la Réunion à 12,7% en Guyane ; ils ne sont toutefois pas comparables entre eux ni avec la métropole compte tenu des méthodes de consultation mises en œuvre (enquêtes directes, etc.).

Sur ce point, il est intéressant de mettre en relation le poids de chaque bassin métropolitain dans la population nationale avec son poids dans le total des réponses reçues. Cette situation extrême entre les bassins Seine-Normandie et Rhin-Meuse : le premier représente 27% de la population métropolitaine pour 13% des réponses quand le second « pèse » 7% de la population mais 21% des réponses.

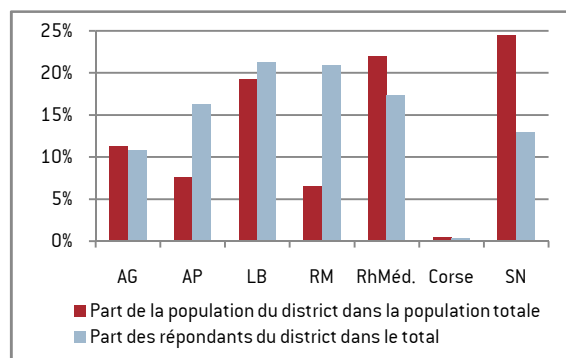


Figure 2 – Représentation des bassins

De même, Artois-Picardie, bassin de taille modeste, est deux fois plus représenté dans les réponses que dans la population totale (16% / 8%), contrairement à Rhône-Méditerranée (17% / 24%).

Par ailleurs, on observe une très forte variation du taux de contribution électronique, qui varie de 2% en Artois-Picardie à 13% en Adour-Garonne. Seine-Normandie, bassin à forte population urbaine et dans lequel les cadres et professions intellectuelles sont surreprésentés, facteurs *a priori* plutôt favorables à l'utilisation d'internet, se situe dans la moyenne (8%). Enfin, le taux de réponses électroniques est plus élevé en l'absence d'espace pour les avis libres dans le questionnaire. Internet répond donc pour une partie des personnes à un besoin d'expression au-delà du cadre imposé par le questionnaire.

2. Le profil des répondants

La structure démographique et socioprofessionnelle de la population en métropole et outre-mer est différente. Dans ces conditions, il est préférable de mener les analyses séparément.

On doit toutefois mentionner que si la répartition hommes / femmes est homogène sur le territoire national, le profil des répondants à la consultation est très différent sur cette variable entre métropole et outre-mer. Ainsi, quand la population nationale compte environ 47% d'hommes, ceux-ci représentent 53% des répondants en métropole contre 42% outre-mer.

a. Les données métropolitaines

Comme cela est généralement le cas avec une consultation dite « auto-administrée », les répondants ne constituent pas un échantillon fidèle de la population. Ainsi, de façon générale, les hommes, les plus de 60 ans et les retraités sont surreprésentés.

Les hommes, pourtant minoritaires dans la population française générale (48%), représentent 53% des répondants. Les questionnaires papier ayant été

diffusés par foyer, ils ont certainement été remplis le plus souvent par le chef de famille, homme.

En outre, pour six bassins (Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Corse et Seine-Normandie), les données comparatives entre la population générale et la population des répondants sont disponibles. Des analyses plus fines sont ainsi possibles.

L'âge des répondants

La population des répondants se répartit, tous bassins confondus, de la façon suivante.

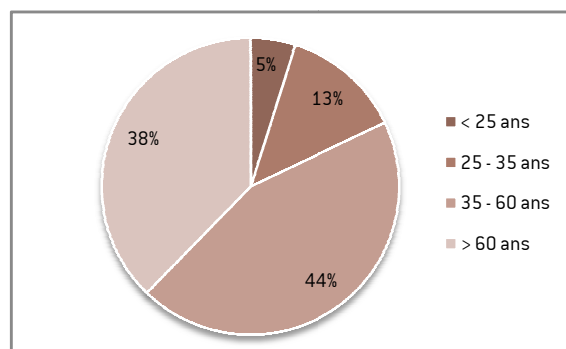


Figure 3 – Age des répondants métropolitains

L'analyse des données par bassin met en évidence une « cassure » entre plus et moins de 35 ans.

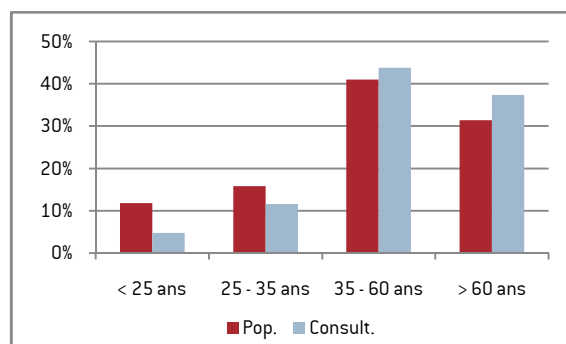


Figure 4 – Répartition par âge de la population des 6 bassins métropolitains

Ainsi, les plus de 35 ans sont surreprésentés, notamment les plus de 60 ans, généralement plus réceptifs aux enquêtes auto-administrées. Ils sont ainsi près de 40% de l'échantillon contre seulement un tiers environ de la population des 6 bassins. Réciproquement, les moins de 35 ans sont moins

nombreux que dans la population générale, tout spécialement les moins de 25 ans. Ceux-ci ayant rarement été destinataires directs du questionnaire, adressé par foyers, ce déséquilibre est logique.

La catégorie socioprofessionnelle des répondants

L'analyse des catégories socioprofessionnelles des répondants met en évidence un panachage entre tous les profils. Ainsi, actifs et inactifs (élèves, étudiants, retraités, sans activité professionnelle) se répartissent quasiment à parité.

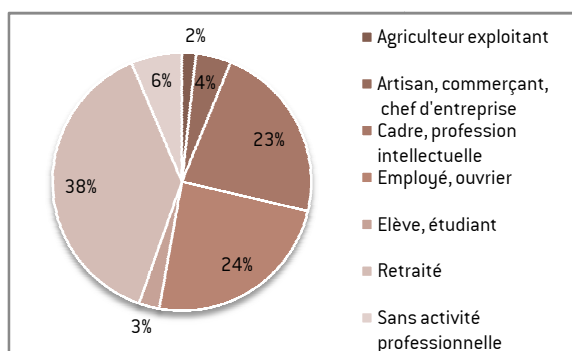


Figure 5 – Catégories socioprofessionnelles des répondants métropolitains

On observe également un tel équilibre entre les cadres et professions intellectuelles d'une part et les ouvriers et employés d'autre part. Toutefois, l'examen des données de 3 bassins (Adour-Garonne, Rhin-Meuse, Seine-Normandie) montre la surreprésentation des retraités et des cadres.

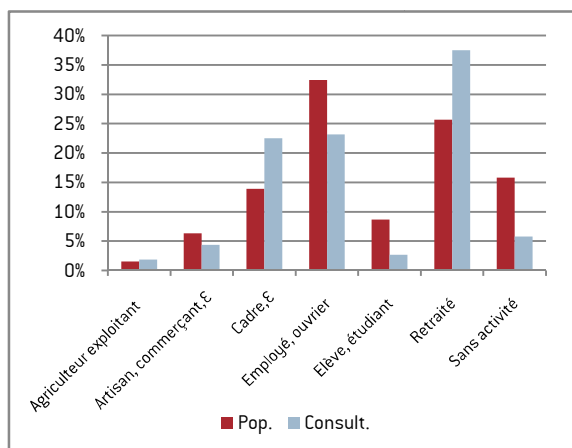


Figure 6 – Répartition par catégorie socioprofessionnelle de la population de 3 bassins

Si cette répartition ne correspond certes pas à celle de la population générale de ces bassins, il est intéressant de noter que toutes les catégories sont représentées, sinon à hauteur de leur poids réel dans la population tout au moins dans des proportions significatives. La consultation auto-administrée donne en effet à tous l'opportunité de participer. Elle assure donc une diversité de profils particulièrement intéressante au regard des objectifs de la directive-cadre en termes de participation et d'implication du public.

Le choix du support de réponse selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

En complément, il est intéressant de mettre en regard les données d'âge et de catégories socioprofessionnelles avec le support choisi par les répondants, ainsi que le permettent les données d'Adour-Garonne et de Seine-Normandie. On constate en effet que les populations ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas, au-delà de la seule question de l'audience de chacun des deux supports.

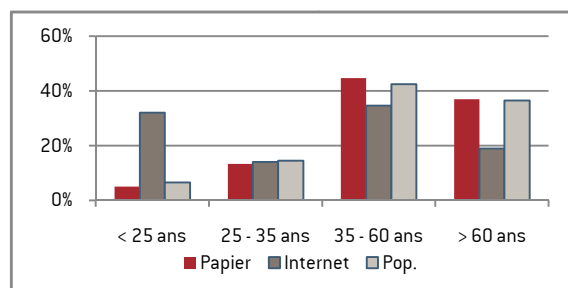


Figure 7 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants des 2 bassins

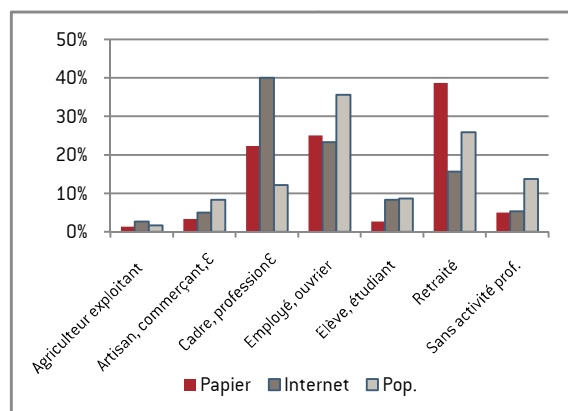


Figure 8 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants des 2 bassins

On constate ainsi que la « population internet » est plus typée, avec une surreprésentation très nette des jeunes et des cadres et professions intellectuelles et une nette sous-représentation des plus de 60 ans et des retraités. Concernant la participation des plus jeunes, le recours massif à internet s'explique certainement, outre par un usage plus naturel de ce support, par le fait que les questionnaires ont été adressés aux foyers français, et ont donc certainement été complétés par les chefs de famille. L'expression d'un avis personnel par les plus jeunes passait donc logiquement par l'usage d'internet.

Les autres groupes d'âges ou de CSP sont représentés dans des proportions globalement équivalentes à celles observées pour le questionnaire papier. On note toutefois que le faible taux de recours à internet chez les plus âgés induit mécaniquement une hausse des taux dans les autres groupes.

b. Les données par bassin métropolitain

L'âge et la catégorie socioprofessionnelle des répondants

La surreprésentation des hommes est la plus marquée dans le bassin Adour-Garonne (58%). En revanche, la participation respective des hommes et des femmes des bassins Rhône-Méditerranée et Corse est équilibrée (50%).

La répartition par âge des répondants des bassins Artois-Picardie et Rhône-Méditerranée est identique à celle de la moyenne nationale.

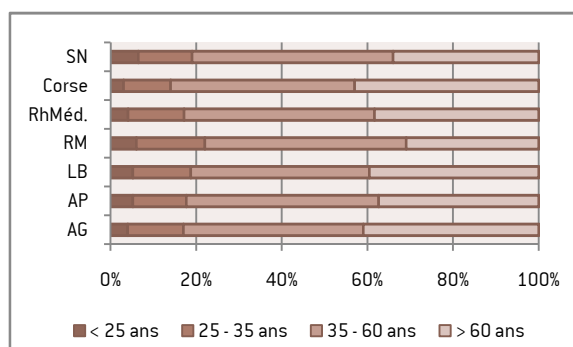


Figure 9 – Age des répondants par bassin métropolitain

Les répondants du bassin Rhin-Meuse sont plus jeunes que ceux de l'échantillon (22% ont moins de 35 ans) à l'inverse de ceux du bassin Corse (14%). Réciproquement, les plus de 60 ans représentent 43% des répondants de Corse contre 31% de ceux d'Artois-Picardie.

Les répartitions entre actifs et inactifs sont très diverses, la plus grande proportion d'actifs parmi les répondants étant atteinte en Rhin-Meuse (59%), Seine-Normandie (55%) et Rhône-Méditerranée (54%). Ils sont 48% dans les autres bassins.

En termes de répartition par catégorie socioprofessionnelle, on note une très forte participation des agriculteurs en Loire-Bretagne : ils représentent 4% des répondants, soit le double de leur « poids » dans la population du bassin et également le double de leur participation dans les autres bassins.

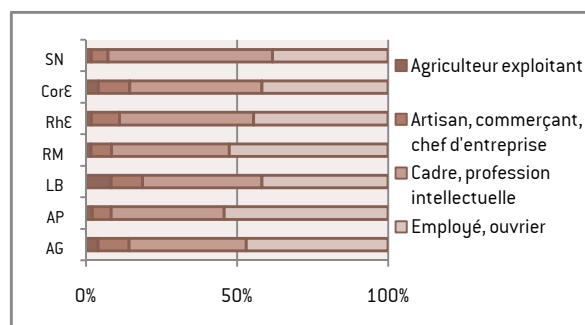


Figure 10 – Répartition des actifs par bassin métropolitain

Les cadres et professions intellectuelles sont surreprésentés en Seine-Normandie (30% contre 22% parmi les répondants français et 14% dans le bassin), à l'inverse d'Artois-Picardie (18%).

C'est parmi les répondants de Rhin-Meuse que l'on trouve la plus forte part d'employés et ouvriers (31% contre 24% en moyenne sur l'ensemble des bassins). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont répartis également dans tous les bassins (4 à 5%), à un niveau proche de leur poids dans la population. Enfin, on observe que seuls 6% des répondants de Seine-Normandie sont membres d'une association de protection de l'environnement. Plus largement, une proportion identique sont des élus.

Ces données, certes limitées à un seul bassin, confortent l'observation selon laquelle la consultation a bien touché « M. & Mme Tout-le-Monde », non-spécialistes des questions traitées.

Le choix du support de réponse

Les données par âge et catégorie socioprofessionnelle selon le mode de réponse (papier ou électronique) ne sont disponibles qu'en Adour-Garonne et Seine-Normandie. Les constats généraux se retrouvent dans ces deux bassins, mais avec quelques spécificités.

Ainsi, en Seine-Normandie, les populations les plus jeunes pèsent beaucoup plus parmi les répondants internet que parmi la population du bassin. Ce décalage est nettement moins marqué en Adour-Garonne.

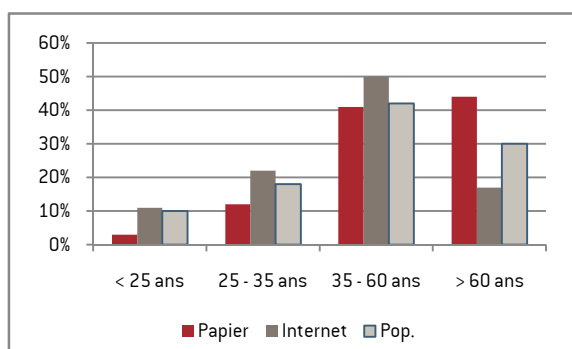


Figure 11 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants en Adour-Garonne

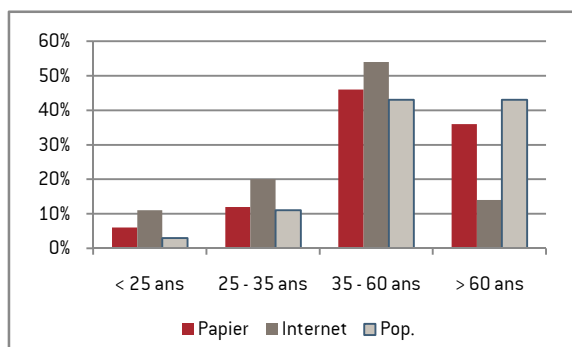


Figure 12 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants en Seine-Normandie

Concernant les catégories socioprofessionnelles, le recours au papier chez les retraités d'Adour-Garonne est massif : leurs réponses y représentent 47% de l'ensemble des réponses papier. En revanche, la

répartition y est plus équilibrée entre les catégories pour les réponses électroniques.

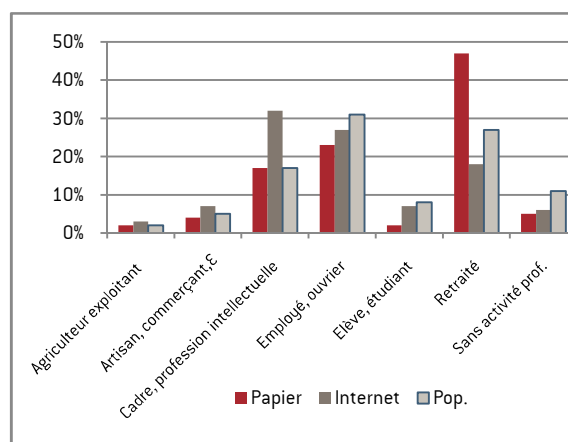


Figure 13 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants en Adour-Garonne

Réciproquement, un tel « écrasement » apparaît en Seine-Normandie concernant le questionnaire électronique : les cadres représentent en effet 49% des répondants sur ce support.

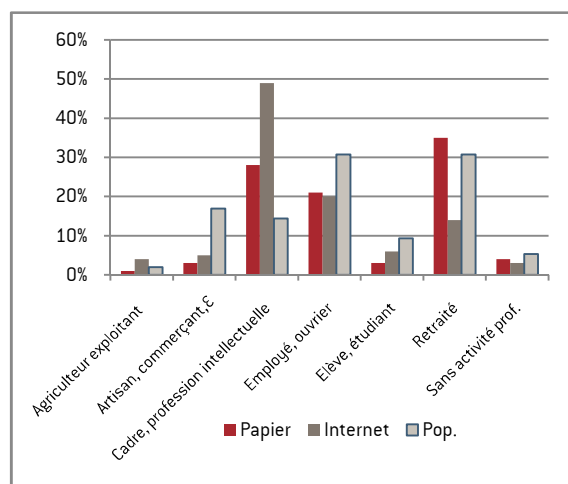


Figure 14 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants en Seine-Normandie

Par ailleurs, en Adour-Garonne, agriculteurs, commerçants – artisans et cadres sont plus nombreux dans les répondants électroniques qu'ils ne le sont dans la population générale, ce qui n'est pas le cas sur papier.

c. Les données d'outre-mer

La méthode retenue pour la consultation outre-mer a varié d'un bassin à l'autre. Il n'y a qu'à la Réunion que le choix s'est porté sur l'auto-administration du questionnaire, comme en métropole. Dans les autres DOM, une part plus ou moins importante des avis a été recueillie par sollicitation directe de la population : sondage (Mayotte), recours à des « ambassadeurs bleus » (Martinique), des agents sur des lieux publics (Guadeloupe) ou des associations (Guyane) pour aller au-devant de la population, etc. Cette diversité de méthodes doit donc être prise en compte dans la lecture des données quantitatives ainsi que dans la comparaison avec les résultats métropolitains.

L'âge des répondants

La population des répondants ultra-marins se répartit de la façon suivante.

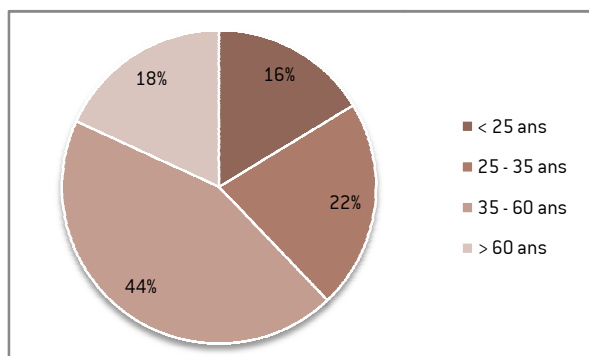


Figure 15 – Age des répondants ultra-marins

On note un certain équilibre dans la répartition entre les groupes et une part importante des jeunes, en écho avec leur poids dans la population de la plupart des DOM. Le mode d'exécution de la consultation a sans doute aussi permis cette bonne représentation, quand une diffusion exclusivement en boîte à lettres, comme cela a été fait en métropole, tend à toucher principalement les chefs de familles.

La catégorie socioprofessionnelle des répondants

L'analyse des catégories socioprofessionnelles des répondants met en évidence un panachage entre tous les profils. Ainsi, actifs et inactifs (élèves, étudiants, retraités, sans activité professionnelle) se répartissent quasiment à parité (52% / 48%).

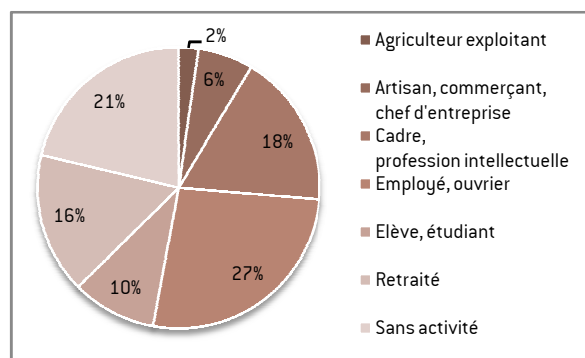


Figure 16 – Catégories socioprofessionnelles des répondants ultra-marins

Parmi les « faits marquants », on peut noter que les cadres sont surreprésentés à la Réunion : 30% contre 14% dans la population. A l'inverse les « sans activité » sont sous-représentés : 15% contre 34% dans la population. Il en va de même à Mayotte où les « sans activité » représentent 25% des répondants contre 42% dans la population. En revanche, aucune autre catégorie ne s'y « impose ». Enfin, la répartition des répondants Guadeloupéens et surtout Martiniquais est très proche de celle de la population.

Le choix du support de réponse

Dans la plupart des bassins ultra-marins, une part significative des réponses provient d'enquêtes directes. Cela conduit à limiter sensiblement le taux de recours à internet.

Lorsqu'une analyse de l'usage de ce moyen est possible, comme à la Martinique et la Réunion, on constate une surreprésentation des jeunes et des cadres et une moindre participation des plus âgés.

Par ailleurs, les internautes Réunionnais sont majoritairement masculins (54% contre 46% sur papier), ce qui n'est pas le cas à la Martinique.

Partie 2. Analyse qualitative

1. Eléments de cadrage

L'objectif premier de la consultation était de recueillir l'avis du public sur les objectifs proposés par les comités de bassin en vue d'atteindre le bon état des eaux. Cela porte principalement :

- sur l'établissement du diagnostic initial ;
- sur la fixation des objectifs poursuivis : degré d'ambition quant à la proportion de milieux atteignant le bon état des eaux en 2015 ;
- sur les moyens à mettre en œuvre pour cela : soutien aux actions proposées, engagement financier de chacun, implications dans le quotidien.

Sur cette base commune, chaque Agence a engagé sa propre démarche :

- utilisation d'un questionnaire propre contenant une présentation spécifique des propositions pour le bassin et de 4 à 15 questions ;
- recueil d'avis personnels, totalement libres ou encadrés, dans le questionnaire papier et/ou sur un site internet dédié à la consultation ;
- organisation de réunions de groupe pour des échanges qualitatifs dans certains bassins.

Pour construire son questionnaire, chaque Agence a repris de façon plus ou moins explicite les thèmes structurant « son » SDAGE en mettant le cas échéant l'accent sur certains aspects. Quelques questions ont également été posées par toutes.

Afin de permettre des recoupements et une synthèse, l'analyse proposée dans le présent document retient une approche transversale, par type de questions posées. Cela permet également de pleinement se situer dans la logique générale de la démarche : les français valident-ils les objectifs et soutiennent-ils les actions envisagées afin d'atteindre le bon état des eaux. Dans cet esprit, six volets ont été distingués.

La validité des constats et des actions proposées

- Les constats dressés sont-ils validés ? Sont-ils jugés réalistes ou utopiques ?
- Au regard des enjeux, les objectifs sont-ils jugés raisonnables, ambitieux, décevants ?
- Les coûts annoncés seront-ils respectés ?
- Les propositions d'actions sont-elles suffisantes, complètes ?
- Dans quelle mesure répondent-elles aux préoccupations du public ?

Les priorités d'action

- Quelles actions faut-il engager sans attendre pour atteindre le bon état des eaux ?
- Quelles actions devraient être retenues en priorité si toutes les actions envisagées n'étaient pas finançables ?

Les efforts consentis, pour soi et pour les autres

- Quelles habitudes le public est-il prêt à changer pour contribuer à atteindre le bon état des eaux : vie quotidienne, « bons gestes », etc. ?
- Quelles contraintes sur d'autres acteurs seraient souhaitables ?
- Des contraintes sur la gestion des espaces sont-elle acceptables pour améliorer la qualité des eaux ou réduire les risques naturels ?

Le consentement à payer pour atteindre l'objectif

- Le principe d'efforts financiers pour contribuer à l'atteinte des objectifs est-il admis ?
- Quelle contribution serait acceptable ?
- Le public est-il prêt à supporter d'autres coûts pour les milieux ou les espaces naturels ?

Les préoccupations générales concernant l'eau

- Quelles sont les préoccupations majeures dans le domaine de l'eau ?

Les modalités d'information souhaitées

- Quels supports utiliser pour diffuser des informations sur l'eau ou consulter le public ?

2. La validité des constats et des actions proposées

La finalité principale de la consultation était de recueillir dans chaque bassin l'avis du public sur le niveau d'ambition, exprimé en part de masses d'eau atteignant le bon état en 2015, et sur les mesures envisagées pour atteindre cet objectif.

Toutefois, dans certains questionnaires, c'est plutôt la validation d'ensemble du descriptif de la situation du bassin, telle qu'elle était proposée parallèlement au questionnaire, qui était recherchée.

a. Le diagnostic initial propose une vision incomplète de la situation

Dans l'ensemble, près de la moitié des personnes adhèrent à la description des enjeux et jugent qu'elle couvre de façon exhaustive les questions importantes. Il est toutefois intéressant de noter que dans ces bassins, une proportion souvent au moins équivalente de personnes estime que la description ne correspond que partiellement à la réalité.

Avis sur le diagnostic (*)	
AG	35% trouvent que les enjeux sont décrits de manière exhaustive 51% considèrent que le schéma n'illustre qu'en partie les problèmes
AP	48% adhèrent « <i>tout à fait</i> » à la description des enjeux. 36% adhèrent « <i>moyennement</i> »
Guy	32% retrouvent « <i>complètement</i> » les problèmes sur l'eau. 45% les retrouvent « <i>en partie</i> »
LB	44% retrouvent « <i>complètement</i> » les problèmes sur l'eau. 42% les retrouvent « <i>assez</i> »
Mart	18% retrouvent « <i>complètement</i> » les problèmes sur l'eau. 53% les retrouvent « <i>en partie</i> »
SN	44% trouvent que les propositions du SDAGE correspondent à leurs préoccupations. 40% trouvent qu'elles devraient être plus développées

*Dans les graphes et tableaux, les bassins sont classés par ordre alphabétique

Figure 17 – Avis sur le diagnostic initial dans 6 bassins

On observe par ailleurs qu'en Adour-Garonne comme en Guyane, seul un-tiers de répondants valident pleinement le descriptif proposé ; ils ne sont qu'un-cinquième à la Martinique.

b. L'objectif n'est pas assez ambitieux

Lorsque la question des objectifs a été posée, elle a été abordée de diverses façons, plus ou moins directes, allant de la validation de l'objectif général au jugement de l'adéquation des propositions présentées en passant par l'évaluation de leur correspondance avec les préoccupations personnelles des personnes consultées.

Avis sur l'objectif	
Corse	71% trouvent l'objectif « <i>raisonnable</i> ». 13% trouvent qu'il n'est « <i>pas ambitieux</i> » ; 10% qu'il l'est trop
Guad	24% jugent les objectifs « <i>réalisables</i> ». 36% les jugent « <i>utopiques</i> » et 15% « <i>plutôt décevants</i> »
LB	59% estiment qu'il faut « <i>aller plus loin et obtenir de meilleurs résultats dès 2015</i> »
Mart	35% adhèrent « <i>complètement</i> » au scénario proposé ; 44% y adhèrent « <i>plutôt</i> » ; 8% « <i>pas vraiment</i> » et 2% « <i>pas du tout</i> »
Réu	66% sont « <i>tout à fait d'accord</i> » avec l'objectif ; 24% sont « <i>plutôt d'accord</i> » ; 3% « <i>plutôt pas</i> » et 3% « <i>pas du tout</i> »
RM	26% sont « <i>tout à fait d'accord</i> » avec l'objectif moyennant une hausse de 2 à 3% de la facture d'eau ; 31% « <i>assez d'accord</i> ». 40% jugent les objectifs « <i>réalisables</i> ». 50% les jugent « <i>utopiques</i> »
RMéd.	48% trouvent l'objectif « <i>raisonnable</i> ». 45% trouvent qu'il faut « <i>aller plus vite, même si cela impose des contraintes supplémentaires</i> »

Figure 18 – Avis sur l'objectif proposé dans 7 bassins

Les réponses sont très panachées selon le bassin, étant entendu que les questions étaient posées en des termes différents. Ainsi, en Rhin-Meuse par exemple, si la moitié des répondants adhère aux objectifs, seuls 26% le font sans réserve, et une autre la moitié les juge utopiques. Cela traduit un fort scepticisme, relayé dans une certaine mesure dans les avis libres, 10% des personnes appelant de leurs vœux moins d'immobilisme et une vraie volonté mais étant sceptiques sur les moyens qui seront réellement mis en œuvre.

On observe également une réponse très partagée en Guadeloupe (où 25% ne se prononcent pas) et en Rhône-Méditerranée.

De façon générale toutefois, les sceptiques reprochent un manque d'ambition des programmes mais l'objectif est peu remis en cause en tant que tel : les personnes qui le trouvent trop ambitieux ou qui le rejettent sont très minoritaires.

A l'inverse de cette tendance générale, l'adhésion est très majoritaire en Corse, à la Martinique et à la Réunion ; les sceptiques comme les opposants y sont peu nombreux.

On peut noter par ailleurs que le sondage téléphonique réalisé dans le bassin Rhône-Méditerranée aboutit à des résultats plus mitigés. On constate ainsi en spontané un plus fort taux de validation de la proposition officielle et une plus grande réticence face à un objectif plus ambitieux, d'autant qu'il génère des coûts supplémentaires. On peut toutefois avancer que le support papier, qui était accompagné d'une présentation des enjeux et des propositions du Comité de bassin, permettait une meilleure compréhension du sujet. Les réponses formulées sur cette base donnent donc certainement une vision plus fiable des opinions.

c. Les actions proposées : « *peut mieux faire* »

Un jugement en demi-teinte

Une tendance équivalente est observée concernant les propositions : les taux de rejet sont certes modérés (5 et 10%) mais le public ne manifeste toutefois pas un accord « aveugle » :

- le plus souvent, les propositions sont validées en l'état par environ un tiers des personnes (et même 24% seulement à la Guadeloupe) ;
- de très nombreuses personnes ne sont pas véritablement satisfaites par les propositions : des proportions très élevées (50 à 60%) les trouvent ainsi seulement « *moyennement suffisantes* » ou « *plutôt adaptées* » et estiment que certaines propositions auraient dû être plus développées pour mieux correspondre à leurs propres préoccupations.

Un fort scepticisme apparaît également quant au respect des budgets annoncés en Rhin-Meuse (69%).

En Guyane, la question portant sur les propositions ciblait uniquement la thématique eau potable. On retrouve le même scepticisme que dans les autres bassins : seuls 20% valident « *complètement* » les dispositions prises et 53% « *en partie* ».

Un appel aux pouvoirs publics

En écho à ces avis mitigés sur les objectifs comme sur les priorités, on peut noter que de nombreux avis libres en appellent à des actions relevant de l'intervention des pouvoirs publics, au-delà du SDAGE, et ce tant en métropole qu'outre-mer :

- souhait d'un plein exercice par les acteurs publics de leurs pouvoirs : renforcement de l'arsenal juridique et/ou bonne application des dispositifs existants, renforcement des contrôles et des sanctions, résistances aux lobbies, etc. ;
- regret d'un manque d'ambition des « décideurs » jugés en retard par rapport au public sur la prise de conscience des problèmes environnementaux.

En Rhône-Méditerranée par exemple, ces thématiques sont abordées dans 30% des avis libres. Elles le sont dans 12% des avis de Loire-Bretagne, 11% des avis de Rhin-Meuse et 50% des avis de Corse (mais sur un très faible échantillon de 46 avis libres).

Ces interpellations visent globalement tous les pouvoirs publics : « *dirigeants* », « *gouvernants* », législateur, détenteurs des pouvoirs de contrôle et de sanction, etc.

Des agriculteurs sceptiques

Les agriculteurs sont généralement les plus mitigés voire en désaccord avec le diagnostic et les actions proposés, ainsi que souvent, mais dans une moindre mesure, les artisans – commerçants et ouvriers – employés.

Avis du public / des agriculteurs	
AG	« <i>Les mesures ne sont pas adaptées</i> » : public 8% / agriculteurs 13%
AP	« <i>pas du tout d'accord</i> » avec les constats sur l'eau : public 5% / agriculteurs 9%
LB	Retrouve « <i>complètement</i> » ou « <i>assez</i> » ses préoccupations dans le descriptif proposé : public 86% / agriculteurs 74%. Rejette la proposition : public 7% / agriculteurs 25%
RM	Les objectifs pour 2015 sont « <i>utopiques</i> » : public 50% / agriculteurs 55%

Figure 19 – Comparaison des avis des agriculteurs et du public dans son ensemble sur quelques questions

A l'inverse, c'est le plus souvent parmi les personnes de 60 ans et plus que l'on trouve les plus forts taux de validation. Tel n'est toutefois pas le cas à la Martinique, où cette catégorie est surreprésentée par mi les avis négatifs sur les propositions comme sur la prise en compte des problèmes de le SDAGE.

3. Les priorités d'action

La plupart des questionnaires sollicitaient l'avis du public sur des actions précises et/ou cherchaient à identifier d'éventuels manques (cf. annexe).

Les classements obtenus sont fortement marqués par les problématiques propres à chaque bassin : l'eau potable (aspects qualitatifs et quantitatifs) et le risque de pénurie sont pour 65 à 70% une des deux problématiques prioritaires en Adour-Garonne, quand le public de Loire-Bretagne retient en premier lieu les pollutions agricoles (47%) ou celui d'Artois-Picardie la pollution des milieux naturels (61%).

Cette sensibilité aux problématiques locales est bien illustrée en Guyane, où questionnaires régionalisés ont été proposés (cf. annexe 4)

On note par ailleurs, toujours en Guyane, que 55% des répondants estiment que toutes les actions sont liées en vue d'atteindre l'objectif et qu'il est donc impossible d'isoler des actions prioritaires ; seuls 4 sur 10 ont donc hiérarchisé les priorités. En Adour-Garonne, cette même opinion est exprimée par un quart des personnes.

A Mayotte, les priorités ont été hiérarchisées. Le manque d'eau dans les rivières est ainsi la plus citée en priorité n°1 (32%). Si l'on cumule les citations indépendamment du rang 1 ou 2, c'est cependant l'augmentation des risques sanitaires et des maladies liées à l'eau qui est la principale priorité (citée par 57% des répondants) devant la pollution du lagon (53%). Ce classement illustre bien la forte sensibilité à la qualité de l'eau (potable notamment) qui transparaît dans les réponses mahoraises.

De façon générale, les actions liées aux milieux (protection, destruction des zones humides, préservation de la biodiversité, etc.) ne sont prioritaires que pour moins d'un tiers des personnes. Lorsque cette donnée est disponible, on observe que la sensibilité sur ce sujet est généralement plus forte chez les jeunes, les femmes et les cadres.

4. Les efforts consentis, pour soi et pour les autres

a. Une disposition forte à agir à titre individuel...

Les efforts individuels sont très largement acceptés dans tous les bassins, particulièrement les actions relevant des économies d'eau, du tri des déchets et de la limitation de l'usage de désherbants : les taux d'acceptation dépassent généralement 90%. L'abondance des références au gaspillage et aux économies d'eau dans les avis libres confirme la validation unanime de ces propositions d'actions, tant en métropole qu'outre-mer.

La mobilisation des répondants à la Réunion et en Guyane se situe toutefois à un niveau inférieur. Ainsi, à la Réunion, seules les économies d'eau

domestiques atteignent un tel niveau (94%), la plupart des autres mesures proposées ne réunissant que la moitié à deux-tiers des répondants. En Guyane, on observe des niveaux de mobilisation encore inférieurs (ex : 61% pour les économies d'eau dans le quotidien, cité au premier rang).

Dans ces deux bassins, on peut également noter une moindre disposition à engager des actions potentiellement coûteuses : dans l'ensemble, les actions individuelles les moins citées (~50%) sont celles qui ne relèvent pas uniquement du comportement mais nécessitent d'engager des travaux à titre privé (récupération des eaux pluviales, mise aux normes de l'assainissement, etc.).

La consommation de produits bio, si elle n'atteint pas un tel niveau d'adhésion, est malgré tout largement soutenue : 76% à 78% des personnes y sont « *tout à fait* » ou « *plutôt* » d'accord en Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée et Corse. La réticence plus marquée dans les catégories les moins aisées (employés, ouvriers, jeunes) met en évidence le poids du facteur prix dans ce comportement. Cet aspect est d'ailleurs cité à de multiples reprises dans les avis libres. Le souhait de voir soutenu le développement de l'agriculture bio revient également en Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée (4 à 5%).

b. ...mais tout le monde doit en faire autant

Si des changements de comportements individuels sont manifestement admis, le public métropolitain et ultra-marin attend également que chaque groupe d'acteurs agisse à son niveau.

Ainsi, on observe une large validation (souvent à plus de 90%, l'opinion « *tout à fait d'accord* » dépassant généralement 70%) des propositions d'actions qui impactent d'autres acteurs (restrictions d'usages, coûts supplémentaires) : conservation de terres non-construites pour disposer de zones d'expansion des crues, limitation de l'urbanisation, modification des modes de production industrielle, réduction de l'usage des pesticides en agriculture, maintien ou réintroduction d'espaces naturels en milieu urbain, etc.

En Guyane, si l'on trouve une large majorité de répondants disposés à imposer des contraintes à l'activité aurifère, 46% jugent toutefois que cela ne suffirait pas pour préserver les eaux.

A échelle individuelle ou collective, l'acceptation d'actions potentiellement contraignantes est donc très forte, ce qui est évidemment encourageant pour la mise en œuvre des programmes de mesures.

Il faut toutefois noter qu'en métropole, les plus forts taux de réticences se retrouvent généralement parmi les agriculteurs. Il est probable que cela traduise au moins pour une part un malaise catégoriel ; en tout état de cause, cet aspect devra être pris en compte lors de la définition des actions concrètes afin de lever cette méfiance.

Si les questionnaires faisaient référence à des actions reposant sur les comportements individuels ou de groupes d'acteurs, un grand nombre d'avis libres incluent également les pouvoirs publics dans la prise de responsabilité pour atteindre les objectifs : meilleure application des textes, plus de contrôles, application de sanctions, etc. Sur ce point encore, le constat est le même en métropole et outre-mer.

5. Le consentement à payer pour atteindre l'objectif

Une double distinction doit être établie dans l'analyse des réponses sur ce sujet :

- entre les résultats issus des questionnaires et les avis libres formulés d'une part, ces derniers apportant un éclairage complémentaire qui permet une mise en perspective ;
- entre les réponses de métropole et d'outre-mer d'autre part, car la situation actuelle relative au prix de l'eau comme la capacité théorique moyenne à payer sont sensiblement différentes. Une agrégation des résultats gommerait donc les analyses.

a. Dans les questionnaires métropolitains

Cette question est évidemment très sensible et il est très rare qu'elle puisse être posée à une telle échelle.

Il faut tout d'abord noter que ce sujet a été abordé de diverses façons selon les questionnaires, ce qui est important pour apprécier la portée des réponses.

Un accord de principe sur un accroissement des moyens financiers...

On observe ainsi que les questionnaires qui n'évoquaient pas expressément le financement de mesures par l'augmentation de la facture d'eau des ménages génèrent de forts taux d'adhésion sur la question de la mobilisation de moyens financiers supplémentaires.

Ainsi en Loire-Bretagne, 59% des personnes jugent qu'il faut aller plus loin que les 500 M€ annoncés pour obtenir de meilleurs résultats dès 2015 et 25% trouvent que cet accroissement de la dépense est un bon compromis. Seuls 8% s'opposent à toute dépense supplémentaire.

En Rhône-Méditerranée, 72% des personnes sont « *tout à fait d'accord* » et 24% « *plutôt d'accord* » avec l'idée de « *consacrer davantage de moyens à la préservation de la biodiversité* ».

En Corse, interrogées sur l'idée que « *la sécurisation de l'approvisionnement en eau reste une priorité quel qu'en soit le prix* », 60% des personnes sont « *tout à fait d'accord* » et 28% « *plutôt d'accord* ».

Les mêmes observations peuvent être faites en Seine-Normandie : 50% des personnes jugent que 25€ supplémentaires par an est « *acceptable* » et 17% indiquent que 100€ supplémentaires, nécessaires pour atteindre le bon état de toutes les eaux dès 2015, est « *souhaitable* » (alors même qu'il était indiqué que 75€/personne/an sont déjà dépensés). Ces sommes étaient présentées dans le questionnaire comme « *le coût de la protection de l'eau* » et le lien avec la facture domestique n'est pas forcément établi par les personnes consultées.

... mais une réticence à contribuer à titre personnel

Parallèlement, trois questionnaires ont explicitement établi un lien avec la facture d'eau des ménages (Adour-Garonne, Artois-Picardie et Rhin-Meuse). Chaque personne était donc interpellée par rapport à son propre budget. Dans les trois cas, les réponses sont mitigées, la majorité des personnes limitant fortement leur niveau de consentement à payer.

En Adour-Garonne, pour un tiers des répondants le seuil d'acceptabilité est à moins de 10€/famille/an et pour un autre tiers entre 10 et 20€. Il est parallèlement intéressant de relever que si 17% accepteraient une dépense supplémentaire de plus de 20€, il s'agit en majorité d'agriculteurs, pourtant parmi les plus réticents sur d'autres aspects traités par la consultation.

De même, en Artois-Picardie, 52% des personnes jugent qu'une hausse de 30€/famille/an est « *injustifiée* », mais parmi elles 44% accepteraient tout de même une hausse comprise entre 10 et 30€. Malgré tout, un tiers de ces personnes rejettent toute idée de hausse, dans un bassin où le prix de l'eau est déjà parmi les plus élevés de France. A l'opposé, 39% jugent toutefois qu'une dépense de 30€ supplémentaires est « *justifiée* ». Parmi ceux-ci, 13% acceptent même une hausse accrue si cela permet de fixer un objectif plus ambitieux.

En Rhin-Meuse, la perspective d'une hausse de 2 à 3% de la facture pour atteindre l'objectif de 2015 n'est pleinement acceptée que par un quart des personnes ; 31% sont malgré tout « *assez d'accord* ». En revanche, 22% ne sont « *pas tellement d'accord* » et 19% ne le sont pas du tout. Des proportions semblables se retrouvent sur la question du consentement à « *payer plus pour protéger l'eau* ».

Les réponses en Rhin-Meuse mettent d'ailleurs bien évidence ce paradoxe quant au consentement à payer plus puisque les deux types d'approches étaient présents dans le questionnaire. On constate ainsi que, si l'augmentation de la facture est envisagée avec réticence, de très fortes majorités se dégagent (80% « *tout à fait* » ou « *assez d'accord* »)

pour soutenir des mesures dont il est pourtant précisé qu'elles généreraient des dépenses nouvelles, telles que la limitation de l'imperméabilisation urbaine, mais dont le mode de financement n'est pas précisé. Il est probable que les personnes n'ont pas envisagé que ces actions puissent être financées par leur propre contribution via la facture d'eau.

b. Dans les questionnaires ultra-marins

L'analyse des réponses sur ce sujet, que ce soit sur le principe même d'une hausse ou sur son niveau, n'a de sens que si l'on tient compte des fortes disparités existant entre les bassins ultra-marins, tant sur les prix pratiqués que sur la qualité du service rendu : pour mémoire, le prix de l'eau de la Réunion est très inférieur à celui de la métropole, alors que celui observé dans les Antilles est sensiblement supérieur. Dans ces conditions, indépendamment de la capacité économique des usagers à payer, la perspective d'une hausse des factures est appréhendée diversement d'un bassin à l'autre.

Des positions diverses sur le principe même d'une augmentation des factures

Les 5 questionnaires ont abordé le principe d'une augmentation des factures d'eau pour financer les actions, deux rappelant en même temps le niveau de prix actuel (Martinique et Réunion).

Cette augmentation est admise dans trois bassins (Guyane, Martinique et Mayotte), à chaque fois par au moins la moitié des répondants.

A Mayotte et en Guyane, on observe des écarts analogues entre répondants favorables et opposés à l'augmentation du prix (respectivement 55% / 42% et 50% / 36%). Les Mahorais opposés à la hausse mettent principalement en avant leur incapacité à payer plus. On peut également noter qu'en Guyane, 14% des personnes ne se sont pas prononcées, ce qui est une proportion significative.

A la Martinique, les opinions sont plus tranchées puisque 82% des répondants ont validé le principe

d'une hausse de prix. Parallèlement, 19% des répondants ne se sont pas prononcés sur le sujet, ce qui constitue peut-être une façon de manifester une opposition à la hausse, ce choix n'étant pas proposé.

En revanche, les répondants de la Guadeloupe et de la Réunion ont nettement formulé leur refus d'une augmentation de prix.

Ainsi, à la Guadeloupe, une majorité de répondants rejette l'idée de financer l'amélioration de la qualité de l'eau du robinet par la facture : 63% n'y sont « *pas du tout prêts* » contre 14% « *assez prêts* » et seulement 7% « *tout à fait prêts* ». Ils sont également très partagés pour financer l'objectif « assurer la disponibilité d'eau potable en période de carême » (saison sèche) : 31% n'y sont « *pas du tout prêts* », 29% « *tout à fait prêts* » et 23% « *assez prêts* ». Seul l'objectif « garantir la qualité des milieux » réunit une majorité d'avis favorables : 33% sont « *tout à fait prêts* » à la financer par la facture et 25% « *assez prêts* ». Enfin, sur chacune de ces questions, près de 20% des personnes n'ont pas répondu.

De même, la majorité des répondants Réunionnais sont opposés à une hausse du prix de l'eau (50% contre 45%), 30% n'étant « *pas du tout d'accord* » contre 13% « *tout à fait d'accord* », la Réunion ayant par ailleurs le prix de l'eau le plus bas des DOM.

Enfin, il est intéressant de noter que trois-quarts des répondants Guyanais sont d'accord pour que plus de moyens soient consacrés à la préservation de la biodiversité. Comme en métropole (Rhin-Meuse notamment), il n'est pas certain qu'au-delà de l'adhésion à l'objectif la question de son financement ait été envisagée par les répondants.

Un consentement parfois élevé quant au montant des hausses de prix

Trois questionnaires traitaient directement du montant de hausse acceptable : Guyane, Martinique et Réunion.

Dans l'ensemble, la préférence des répondants se porte sur des hausses modérées, mais des

proportions non-négligeables admettent des hausses significatives au regard de la dépense actuelle.

Ainsi, à la Réunion, les personnes acceptant une hausse la situent majoritairement en-deçà de 50€ par (33%) puis entre 50 et 99€ (20%). Il faut de plus noter que 9% des répondants accepteraient une hausse comprise entre 100 et 149€ et 9% également des hausses supérieures. Pour mémoire, le questionnaire rappelait que la facture annuelle moyenne est actuellement de 390€/foyer/an. Par conséquent, une part non-négligeable des répondants manifeste un consentement pour des hausses très significatives. Parallèlement, la majorité des répondants étant réticents voire opposés au principe même d'une hausse de prix, cette opinion se retrouve logiquement ici : ainsi, 25% des personnes indiquent qu'elles n'acceptent aucune hausse.

À la Martinique, une proportion équivalente (respectivement 37% et 34%) se porte sur les tranches 0 à 10 € et 10 à 20€, et seuls 11% acceptent une hausse de 20 à 40€. Comme à la Réunion, le questionnaire resituait cette question dans son contexte, en rappelant que la dépense moyenne en 2004 était de 206€/personne/an. En revanche, le questionnaire ne précisait pas si le montant de la hausse était exprimé en €/an ou en €/personne/an.

Enfin, en Guyane, 32% des personnes admettant la hausse souhaitent qu'elle soit inférieure à 10€/an.

c. Dans les avis libres, des positions plus tranchées

De façon plus ou moins explicite, la thématique du consentement à payer est abondamment mentionnée dans les avis libres.

Ainsi par exemple, 43% des avis libres recueillis en Rhin-Meuse (soit près de 13 000) abordent les diverses facettes de ce thème : niveau de prix, répartition du financement, paiement par les pollueurs, etc. Ce taux est de 30% en Adour-Garonne.

Dans l'ensemble, deux grands aspects sont mentionnés : le prix lui-même (trop élevé, refus de le

voir augmenter, etc.) et les contributions des divers acteurs au financement de la politique de l'eau (référence très fréquente au principe pollueur payeur).

Le prix et son évolution, un sujet toujours sensible

Au-delà de remarques sur le niveau actuel du prix, le refus de toute augmentation revient dans de nombreux avis mais demeure difficilement quantifiable en tant que tel, d'autant que cette option n'était pas proposée dans les questionnaires. Du reste, de façon générale et constante au fil des années, toutes les enquêtes établissent qu'une majorité des français juge le prix de l'eau trop élevé.

La présente consultation se situe donc dans le droit fil de ces autres travaux.

Logiquement, les réticences sur l'évolution du prix sont les plus marquées chez les personnes qui ont par ailleurs répondu négativement aux questions sur le consentement à payer.

Le financement de la politique de l'eau doit être équitablement réparti entre tous les usagers

L'application du principe pollueur-payeur est abondamment souhaitée par le public, qui manifeste une double motivation :

- d'une part faire payer ceux qui dégradent la ressource, qui sont, du point de vue des usagers domestiques, les agriculteurs et les industriels ;
- d'autre part réduire la contribution des ménages.

Cette volonté de faire évoluer l'équilibre entre les trois grands groupes usagers de l'eau est en cohérence avec la classification des deux préoccupations principales (cf. ci-dessous), puisque la pollution « des autres », agriculteurs et industriels, arrive nettement devant celle des ménages (pollution urbaine).

Les résultats en Rhin-Meuse illustrent bien ce raisonnement :

- d'une part 12% des avis libres demandent expressément l'application de ce principe, 5 et 6% souhaitent faire payer plus les agriculteurs ou les industries ;

- d'autre part 12% ne souhaitent pas que le contribuable ou le citoyen paye et 8% ne souhaitent pas payer personnellement.

Bien qu'avec des valeurs un peu moins élevées, le même constat se vérifie en Loire-Bretagne, où l'application du principe pollueur-payeur est en outre spontanément considérée comme une priorité par 17% des personnes.

En écho à ce souhait d'un rééquilibrage des contributions, les répondants Martiniquais font part, au premier rang de leurs préoccupations dans les avis libres, de leur incompréhension face à des variations de prix entre territoires, jugées injustes, et plus largement face à ce qu'ils considèrent comme l'opacité de la structure tarifaire.

6. Les préoccupations générales concernant l'eau

Au-delà des questions directement liées à l'atteinte du bon état des eaux, six questionnaires ont élargi l'enquête à l'identification des deux préoccupations principales du public (hors qualité de l'eau potable).

En outre, en complément des questions communes, quelques questions plus contextuelles ont été posées dans certains bassins (cf. détail en annexe).

Les pollutions agricole et industrielle largement prioritaires

Dans chaque questionnaire, diverses thématiques étaient proposées, la plupart communes à tous les bassins métropolitains et ultra-marins. Cela permet donc une comparaison des niveaux de préoccupation au niveau national sur ces sujets, ainsi qu'une mise en perspective entre métropole et outre-mer.

Il ressort ainsi très clairement que si l'ordre des préoccupations n'est guère différent, l'attention portée à chaque thème varie sensiblement. Ainsi, les deux préoccupations principales sont certes partout les pollutions agricoles et industrielles, mais de façon bien plus tranchée en métropole (ex : 47% contre 32% pour les pollutions industrielles). A contrario, la

pollution urbaine (28% contre 19%) et la qualité des eaux de baignade (11% contre 5%) préoccupent plus fortement les répondants d'outre-mer.

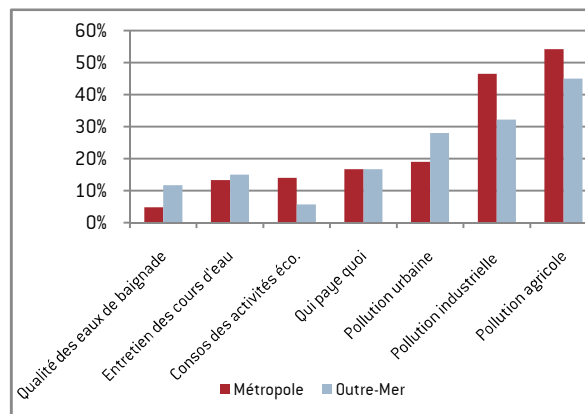


Figure 20 – Classement des préoccupations principales

Il faut en outre relever que le questionnaire d'Artois-Picardie intégrait également deux items supplémentaires ce qui, en favorisant le panachage, a réduit les taux sur tous les items et donc les moyennes métropolitaines de plusieurs points. Ainsi, si l'on fait abstraction des résultats de ce bassin, les deux préoccupations principales ne changent pas mais recueillent respectivement 57% et 52% (contre 54% et 45% en intégrant Artois-Picardie).

Les milieux, une préoccupation de second rang dans la plupart des bassins

Deux préoccupations parmi celles proposées concernent les milieux : il s'agit de l'entretien des cours d'eau et des berges d'une part et de la qualité des eaux de baignade d'autre part.

Dans l'ensemble, ces deux sujets apparaissent comme des préoccupations secondaires, très loin derrière les deux principales que sont les pollutions agricoles et industrielles.

Toutefois, il faut noter qu'à la Martinique, en Corse et en Guyane ces thématiques suscitent un très fort intérêt : avec respectivement, 47%, 31% et 27% en cumulé, elles constituent en effet la troisième préoccupation voire la seconde à la Martinique.

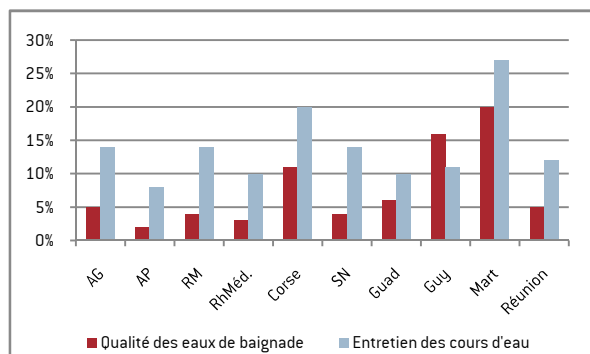


Figure 21 – Avis sur les préoccupations relatives aux milieux

La richesse environnementale de ces bassins transparaît certainement dans l'attention qu'y porte la population. Ce facteur n'est cependant pas la seule explication, puisqu'à la Guadeloupe et à la Réunion, qui bénéficient également d'un tel contexte a priori favorable, les taux observés sont les mêmes qu'en métropole (16% et 17%).

Par ailleurs, dans les bassins métropolitains, on note une plus forte sensibilité pour les eaux de baignade dans les départements littoraux, qui est toutefois gommée lors des agrégations à l'échelle du bassin.

Les avis libres confirment ce constat général quant à l'intérêt encore faible porté aux milieux aquatiques : même si de nombreux propos portent sur ce thème, cela n'atteint jamais de proportion notable. Une bonne part des observations sur ce sujet sont de surcroît des considérations d'ordre général.

La pression sur la ressource, un enjeu local

Deux questions portent sur la problématique de la ressource dans plusieurs bassins métropolitains et ultra-marins : l'une sur le manque d'eau dans les rivières et les nappes et l'autre sur les besoins en eau potable pour la population.

On note un fort intérêt dans tous les bassins pour ces questions, avec toutefois des résultats différents entre métropole, plus sensible au manque d'eau (31% en moyenne), et outre-mer, surtout préoccupé par l'eau potable (36% en moyenne).

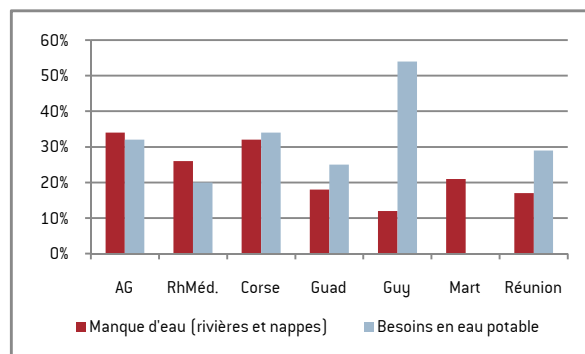


Figure 22 – Avis sur les préoccupations relatives à la ressource en eau

Dans la plupart de ces bassins, ces taux élevés placent l'un de ces thèmes au deuxième ou troisième rang des principales préoccupations, et même au premier rang en Guyane (54%, loin devant la pollution urbaine 39%).

Dans les bassins où ces préoccupations n'étaient pas abordées, elles ne ressortent pas de façon notable dans les avis libres.

Prix et économies d'eau, deux préoccupations importantes

En Artois-Picardie et Seine-Normandie, les deux questions supplémentaires portaient sur « le prix de l'eau » et sur « le gaspillage d'eau dans les usages domestiques ». Ce sujet-ci a également été proposé parmi la liste des préoccupations soumise en Rhin-Meuse et à la Martinique.

Il faut noter toutefois que ces deux sujets sont très mobilisateurs. L'analyse des avis libres tous bassins confondus le met clairement en évidence : qu'ils soient abordés dans le questionnaire ou pas, ils sont largement abordés dans les avis libres.

Le prix

Le prix est cité dans les deux bassins par 21% des personnes, ce qui, en Artois-Picardie, est proche du niveau de préoccupation accordé à la pollution industrielle (26%) qui constitue la seconde préoccupation dans le bassin.

Le gaspillage

Le « *gaspillage lors des usages domestiques* » éveille également un très vif intérêt : il recueille 19%, 21%, 28% et 29% des réponses respectivement en Rhin-Meuse, Artois-Picardie, Martinique et Seine-Normandie et constitue ainsi la troisième préoccupation dans ces bassins (quatrième à la Martinique).

En outre, interrogés sur une proposition à rajouter aux 10 contenues dans le SDAGE, les habitants de Seine-Normandie ont d'ailleurs placé au premier rang cette problématique (28%). Cela est d'autant plus notable qu'il s'agissait de réponses spontanées, quand la question sur les deux préoccupations principales proposait une liste fermée.

En Rhin-Meuse, le niveau atteint par ce sujet est équivalent à celui obtenu par la pollution urbaine et par la connaissance des flux financiers (20%).

En complément de la mention de ce sujet parmi les principales préoccupations, les avis libres sont abondants sur ce sujet.

On observe ainsi une forte sensibilité au gaspillage quel que soit le secteur (habitat, collectivités, agriculture, industrie), un souhait de voir se développer une irrigation plus performante, des cultures moins consommatrices en eau, des appareils hydroéconomiques, la récupération des eaux de pluie, etc. Certains usages consommateurs sont également souvent pointés du doigt : piscines, golfs, espaces verts, neige artificielle, etc.

La multiplication des actions de communication sur les consommations d'eau depuis quelques années porte donc manifestement ses fruits.

Des problématiques spécifiques à l'outre-mer

C'est principalement dans les questionnaires d'outre-mer que sont abordées des thématiques spécifiques, liées à des préoccupations locales.

La défiance vis-à-vis de l'eau potable en Guadeloupe

Interrogés sur le respect des normes de qualité par l'eau potable, 30% se déclarent « *pas du tout d'accord* » contre 21% « *tout à fait d'accord* ». Parallèlement,

l'autre moitié des répondants (48%) estiment qu'ils manquent d'information pour se prononcer. Cette honnêteté traduit une forte insatisfaction quant à l'accès à l'information, qui est confirmée par ailleurs puisque 48% des répondants se disent « *pas du tout d'accord* » quand on leur demande s'ils se sentent suffisamment informés sur l'eau (contre 31% « *assez d'accord* » et 12% « *tout à fait d'accord* »).

Cette méfiance quant à la qualité de l'eau potable se retrouve dans les déclarations relatives à la consommation d'eau du robinet : si 50% des répondants indiquent en boire tous les jours, un-tiers n'en boit jamais (taux qui atteint 62% à Saint-Martin et 72% à Saint-Barthélemy).

Les menaces sur l'environnement

Les questionnaires de Guyane et de Mayotte ont interrogé le public sur les principales menaces qui pèsent selon lui sur la qualité des eaux. Les réponses sont logiquement liées au contexte local.

Ainsi, les Guyanais dans leur ensemble mettent au premier rang l'extraction aurifère (57%) et, plus localement (cf. annexe 4), l'activité spatiale. On retrouve sur ces deux sujets une sensibilité et une acceptation en partie liées au poids des activités concernées dans l'économie locale.

À Mayotte, si l'on cumule les citations en 1^{er} et 2nd rang, la principale cause de pollution de l'eau citée vient des déchets jetés dans les caniveaux ou la nature (66%) devant le lavage du linge et des voitures dans les rivières (55%). Le manque d'assainissement des eaux usées est la dernière cause citée (29%). Face à ces enjeux, le public Mahorais était également interrogé sur les solutions à envisager. Il est à cet égard intéressant de noter que les répondants privilégient des solutions concrètes plutôt que la voie coercitive. Ainsi, face au lavage en rivière, ils souhaitent en premier lieu que soient mis à disposition des lavoirs collectifs adaptés (71%), et pour assurer la propreté des rues et des caniveaux ils en appellent d'abord à l'entretien assuré par les communes (51%).

7. Une forte demande d'information

Le souhait d'un accès à l'information ressort nettement des avis libres : compréhension de la politique de l'eau, structure tarifaire, qualité de l'eau, etc. C'est d'ailleurs le thème de l'information qui arrive au premier rang des préoccupations citées dans les avis libres à la Réunion (38%), et ce alors même que sur de nombreuses questions, le taux de personnes ne se prononçant pas est faible (comparé notamment aux autres DOM), ce qui peut laisser penser que les répondants ont une certaine connaissance et compréhension du sujet. De leur côté, nombre de Martiniquais font part de leur perte de confiance sur la qualité de l'eau, en lien avec la problématique du Chlordécone notamment : trop peu d'information communiquée au grand public, manque de transparence sur la qualité de l'eau, etc. De façon générale, dans ce bassin comme dans d'autres, une forte attente se révèle pour un effort d'information et de sensibilisation du public (dans son ensemble, vers les scolaires, etc.).

Concernant la forme de la consultation du public, la question des supports d'information était présente dans tous les questionnaires, sauf en Loire-Bretagne.

Pour les consultations, le papier est plébiscité...

Le courrier papier est très largement plébiscité en tant que support privilégié de consultation, en métropole et outre-mer (respectivement 70% et 64%). En revanche, si les autres moyens occupent le même rang en métropole et outre-mer, ils obtiennent des taux très différents.

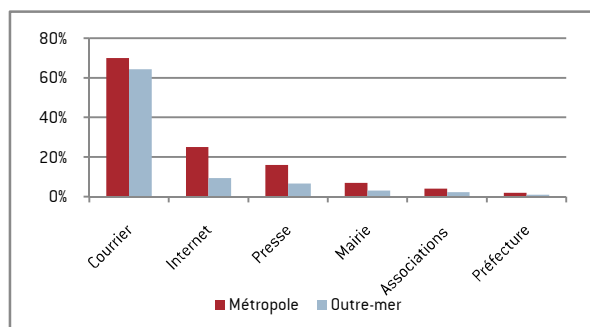


Figure 23 – Avis sur les supports d'information sur l'eau

Ainsi, si internet (25%) et la presse (16%) sont fréquemment cités en métropole, aucun autre support que le courrier ne dépasse 10% outre-mer.

Le principe de campagnes de communication de très grande envergure dans les boîtes aux lettres doit donc être maintenu.

L'exemple du sondage téléphonique mené dans le bassin Rhône-Méditerranée est à cet égard intéressant.

	Consultation	Sondage tél
Objectif pour 2015		
raisonnable	48%	53%
trop ambitieux	4%	16%
pas assez ambitieux	45%	27%
Choix des produits bio, même si plus cher		
d'accord	77%	68%
pas d'accord	19%	32%
Réduire les désherbants au jardin		
d'accord	96%	94%
pas d'accord	2%	6%
Maintien de zones d'expansion de crues au détriment de l'urbanisation		
d'accord	98%	91%
pas d'accord	1%	8%

Figure 24 – Comparaison des réponses à la consultation et au sondage téléphonique (Rhône-Méditerranée)

Il en ressort en effet que sur des questions complexes (avis sur les propositions du Comité de bassin), ou impactant directement le quotidien (consommation de produits bio, utilisation de désherbants, limitation de l'urbanisation), les réponses spontanées conduisent à un certain « légitimisme » par validation des propositions « officielles » ainsi qu'à de la réticence face au changement.

À la Martinique, la consultation a également été complétée d'un sondage téléphonique. Si le faible nombre de réponses exploitées (82) incite à relativiser les résultats, il est intéressant de noter que les tendances sont inversées par rapport à celles observées en Rhône-Méditerranée. Ainsi, les avis sont sensiblement plus critiques.

	Consultation	Sondage tél
Adhésion aux objectifs		
oui complètement	35%	25%
oui plutôt	44%	39%
non pas vraiment	8%	13%
non pas du tout	2%	8%
Adéquation préoccupations du public / mesures envisagées		
oui	71%	51%
non	17%	39%
Augmentation acceptable de la facture		
Moins de 10€/an	37%	54%
10 à 20€/an	34%	32%
20 à 40€/an	11%	7%
ne se prononce pas	19%	7%

Figure 25 – Comparaison des réponses à la consultation et au sondage téléphonique (Martinique)

De même, concernant l'adaptation des mesures proposées, les avis négatifs sont en hausse de 9% en moyenne (de 6 à 14% selon les thèmes) et les avis positifs en baisse de 13% en moyenne (de 8 à 19% selon les thèmes).

De façon générale, le fait de disposer, comme cela était le cas dans le cadre de la consultation, d'une documentation ciblée et d'un minimum de temps de réflexion est certainement mieux adapté compte tenu des sujets abordés.

... sauf en Rhin-Meuse

Une spécificité doit être mentionnée sur cette question des supports d'information souhaités : les résultats observés en Rhin-Meuse se distinguent en effet sensiblement des moyennes nationales.

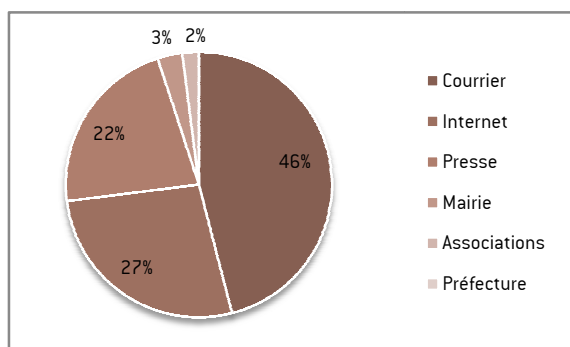


Figure 26 – Avis sur les supports d'information sur l'eau en Rhin-Meuse

Le courrier, internet et la presse obtiennent des résultats beaucoup plus équilibrés. On peut également observer que si la part des réponses au questionnaire sous forme électronique était dans ce bassin inférieure à la moyenne nationale (5% contre 7%), ce support est retenu par 27% des répondants pour de futures consultations. Le public d'Adour-Garonne, principal utilisateur d'internet pour la consultation (13% des réponses), ne le privilégie pas plus que dans les autres bassins (25%) pour l'avenir.

Conclusion

La consultation nationale est, en termes d'audience, un succès :

- ampleur même de la démarche : plus de 400 000 réponses, soit sans doute au moins deux à trois fois plus de personnes touchées ;
- taux de retour correct pour un tel sujet et un tel mode de diffusion ;
- ciblage sur « M. & Mme Tout-le-Monde », non-experts des questions d'eau ;
- nombre des avis libres, ce qui atteste d'une forte volonté de prise de parole de la part du public.

Sur le fond, plusieurs points saillants peuvent être retenus :

- concernant l'objet de la consultation (avis du public sur les objectifs proposés par les Comités de bassin en matière de bon état des eaux), la réponse est mitigée : si les diagnostics, les objectifs et les propositions d'action sont validés dans leurs grandes lignes, la moitié environ des personnes estiment que seule une partie des problèmes est prise en compte voire regrettent un manque d'ambition ;
- de nombreuses actions générant des coûts supplémentaires sont soutenues, parfois à la quasi-unanimité, mais la réticence est simultanément très forte face à la perspective d'une hausse de la facture d'eau des ménages. Cela est à rapprocher de l'attachement très large à l'application du principe pollueur-payeur et au rééquilibrage des contributions entre groupes d'usagers que cela pourrait entraîner ;
- la disposition à agir est très forte : l'évolution des comportements individuels (économies d'eau, tri des déchets, etc.) est ainsi largement validée voire déjà effective (plus délicate cependant lorsqu'elle génère des dépenses individuelles supplémentaires). Toutefois, le public souhaite que tous les groupes d'acteurs concernés s'impliquent et prennent leurs responsabilités.

Cela vise principalement les agriculteurs et les industriels, mais aussi, sur un plan différent, l'Etat ;

- une forte attente se dessine d'ailleurs pour une plus grande sévérité vis-à-vis des « pollueurs » : renforcement et pleine application des textes, ambition dans les objectifs, mise en œuvre du principe pollueur payeur, contrôles, sanctions, etc. ;
- les pollutions agricoles et industrielles sont clairement les deux préoccupations principales en métropole. Si ce classement se vérifie également outre-mer, il est toutefois moins tranché, la pollution urbaine mobilisant en effet beaucoup plus qu'en métropole. Le public est également très sensible, quoique dans une moindre proportion, aux économies d'eau et à la thématique du « prix de l'eau » (tarif, financement, etc.).
- l'intérêt pour les milieux (entretien des cours d'eau, qualité des eaux de baignade), qui est en revanche très inférieur, semble fortement lié à la relation personnelle qui peut exister avec ces milieux : il est en effet bien plus marqué en Corse, dans certains DOM et sur le littoral.
- une très forte demande apparaît dans tous les bassins en matière de gouvernance : transparence, participation, information, etc.

Par son écho comme par les enseignements qui s'en dégagent, cette consultation ouvre par conséquent des perspectives très intéressantes pour l'avenir.

Annexe 1 – Les actions complémentaires à la consultation

District	Détail des actions en métropole
Adour-Garonne	<p>Circulation du bus de l'eau avec étapes dans plus de 60 villes du bassin. 30 000 visiteurs reçus dans le bus</p> <p>Plus de 50 journées de sensibilisation dans l'enseignement supérieur</p> <p>Six forums locaux de l'eau ; plus de 12 000 participants</p> <p>6 000 affiches diffusées</p>
Artois-Picardie	<p>Organisation de 2 séries de 6 groupes de parole (6 x 10 personnes représentatives de la population du bassin)</p> <p>Diffusion d'un questionnaire « Spécial jeunes » dans les 530 collèges du bassin Artois-Picardie ; près de 1 000 réponses.</p>
Loire-Bretagne	<p>6 débats publics ; 600 participants</p> <p>600 manifestations organisées par des associations (84%), des collectivités (15%), des chambres consulaires et socioprofessionnels (1%). Au moins 100 000 personnes touchées directement par les actions de l'UNCPIE et de FNE</p> <p>54 demandes d'aide financière pour mettre en place des actions pendant la consultation</p> <p>70 000 affiches diffusées dont 40 000 sur demande</p> <p>Plus de 500 articles dans la presse quotidienne régionale ; 120 articles ou dossiers de presse publiés par 106 partenaires</p>
Rhin-Meuse	<p>152 actions relayées localement par les associations (réunions publiques, etc.) ; 7 700 participants</p> <p>170 retombées presse</p>
Rhône-Méditerranée	<p>40 débats ; 2 000 participants</p> <p>Animations complémentaires (visites, pièces de théâtres, ateliers, sorties, etc.) ; 4 000 participants dont 2 000 enfants et adolescents</p> <p>Sondage téléphonique auprès de 501 résidents du bassin</p>
Seine-Normandie	<p>Présence de l'Agence sur une centaine d'événements grand public : Armada, Festival aux Zarfs d'Auxerre, Biennale de l'environnement de Bobigny, etc.</p> <p>27 débats publics en partenariat avec des collectivités locales. Plus de 2 500 participants</p> <p>Enquête téléphonique auprès de 1 427 résidents du bassin</p>

District	Détail des actions outre-mer
Guadeloupe	<p>Plan média : encarts dans la presse écrite régionale, spots radio, spots télé, insertion publicitaire</p> <p>Conférence de presse, émissions TV et radio</p> <p>Mise en ligne du questionnaire sur le site dédié</p> <p>Mise à disposition du questionnaire papier et des documents associés dans les lieux de consultation officiels (préfecture, sous-préfectures, mairies, DIREN, Office de l'eau),</p> <p>Déploiement d'agents sur des lieux publics pour inciter / aider à participer\$</p> <p>Diverses actions problématiques : jeux, stands, implication des associations</p>
Guyane	<p>Plan média : encarts dans la presse écrite régionale, spots radio, spots télé</p> <p>Mise en ligne du questionnaire sur le site dédié</p> <p>Mise à disposition du questionnaire papier dans les lieux de consultation officiels (préfecture, sous-préfectures, mairies, DIREN, Office de l'eau), diverses associations, établissements publics, etc.</p> <p>Relais associatifs très actifs : animations, enquêtes de terrain avec des médiateurs, etc.</p> <p>Animations publiques, interventions en milieu scolaire</p>
Martinique	<p>Distribution du questionnaire dans les mairies et supermarchés par les Ambassadeurs Bleus (4 000 questionnaires remplis) et en préfecture</p> <p>Mise en ligne du questionnaire sur les sites dédié</p> <p>Mise à disposition du questionnaire papier dans les lieux de consultation officiels (préfecture, sous-préfectures, mairies, DIREN, Office de l'eau)</p> <p>Sondage téléphonique auprès de 521 résidents du bassin</p>
Mayotte	<p>Plan média : encarts dans la presse écrite, spots radio, spots télé, insertions publicitaires</p> <p>Création et diffusion d'outils visuels et écrits : affiches, mode d'emploi, plaquette, posters illustrés</p> <p>Conférence de presse, émissions TV et radio</p> <p>Mise en ligne du questionnaire sur le site de la préfecture</p> <p>Mise à disposition du questionnaire papier et des documents associés dans les lieux de consultation officiels (préfecture, 17 mairies, DAF, CG),</p> <p>Formation d'agents en mairies pour l'accueil et la valorisation des documents de campagne</p> <p>Enquêtes complémentaires réalisées par 6 mairies et des associations</p> <p>Animations publiques par des associations : 6 journées-débats, journées de stands, etc.</p>
Réunion	<p>Plan média : encarts dans la presse écrite régionale, spots radio, spots télé, insertion publicitaire sur Internet site clicanoo</p> <p>Conférence de presse</p> <p>Mise en ligne du questionnaire sur les sites des partenaires (Comité de bassin, DIREN, OLE)</p> <p>Mise à disposition du questionnaire papier dans les lieux de consultation officiels (préfecture, sous-préfectures, mairies, DIREN, Office de l'eau), diverses associations, établissements publics, etc.</p>

Annexe 2 – Récapitulatif des avis sur les priorités et actions proposées dans les questionnaires

Selon les questionnaires, l'avis sur les priorités et actions proposées était recherché sous diverses formes :

- liste à choix multiples, par sélection des 2 ou 3 priorités (Adour-Garonne, Artois-Picardie, DOM)
- demande d'avis sur des actions spécifiques, décrites avec plus ou moins de détail, donnant lieu à des réponses de type « *tout à fait* » ou « *assez* » d'accord, proposition « *parfaitement* » ou « *plutôt* » adaptée, etc. (Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée et Corse, Seine-Normandie). Seules les réponses positives « *franches* » sont comptabilisées dans le tableau ci-dessous
- demande d'identification de 2 priorités, sous forme d'avis libre (Loire-Bretagne).

PRIORITES		AG	AP	LB	RM	RMéd. Corse	SN	Guad.	Guy.	Mart.	May.	Réu.
Eau potable	Distribuer une eau potable de qualité et en quantité suffisante	70%										
	Réduire les risques de pénurie en économisant l'eau et en constituant des réserves	65%										
	De l'eau potable de plus en plus difficile à trouver		32%									
	Mieux répondre aux besoins en eau potable							25%	54%			
	Sécuriser l'approvisionnement en eau quel qu'en soit le prix						60%					
Eau potable (proposition 1)						52%						
Financement	Appliquer le principe pollueur-payeur			17%								
	Prix et qualité de l'eau, mode de gestion			8%								
Gouvernance	L'information sur l'eau reste insuffisante		22%									
	Concilier les nombreux usages de l'eau est parfois difficile		18%									
	Conflits dans les usages de l'eau			27%								
	Faire adhérer tous les acteurs			17%								
	Savoir qui paie quoi pour garder l'eau en bon état							18%	12%	17%		17%
	D'autres actions de gouvernance			12%								
Renforcer la mobilisation des acteurs de l'eau et la gestion locale de l'eau						54%						
Milieux	Préserver la faune et la flore aquatique	37%										
	Améliorer l'entretien des rivières et des berges	17%						10%	11%	25%		12%
	Améliorer la qualité des eaux de baignade	5%						6%	16%	17%		5%
	La biodiversité menacée		29%									
	La qualité des eaux de baignade est fragile		9%									
	Destruction des zones humides			8%								
	Artificialisation des cours d'eau			5%								
	Littoral			5%								
	Pollution des rivières											41%
	Pollution du lagon											53%
	Recréer des zones humides				73%							
	Faciliter la circulation des poissons sur les fleuves				45%							
	Partage de la ressource pour préserver les milieux aquatiques					72%	64%					
	Consacrer davantage de moyens à la préservation de la biodiversité					72%	69%					
	Manque d'eau dans les rivières et les nappes souterraines								18%			44%
Mieux tenir compte de la préservation des milieux dans le développement						80%						
Préservation des milieux (propositions 4, 5, 6)							50%					
Pollutions	Des milieux naturels pollués		61%									
	L'accumulation des pollutions anciennes		39%									
	Pollutions agricoles			47%				47%	32%	58%		45%
	Pollution des villes et des industries (3)			32%				46%	64%	78%		50%
	Faire évoluer nos modes de production économique					75%	70%					
	Adopter des pratiques agricoles utilisant moins de pesticides					91%						
	Améliorer le traitement des eaux usées					84%	87%					
	Adopter des techniques industrielles et des pratiques agricoles						86%					
	Mieux gérer les rejets d'origine vinicole et agroalimentaire						81%					
Lutter contre les impacts des élevages sur les cours d'eau						77%						
Lutte contre les pollutions (propositions 2, 3, 6)							52%					
Risques	Réduire les risques d'inondation	11%										
	Des inondations de plus en plus préjudiciables		35%									
	Crues et inondations			10%								
	Garder des terres non-construites pour l'expansion des crues				79%							
	Limiter l'imperméabilisation des sols en ville				82%							
	Mieux réguler le développement de l'urbanisation					75%						
	Définir et conserver des espaces non-construits pour l'expansion des crues					86%						
Situations de crise : sécheresse, inondations (propositions 7, 8)						54%						
Risques sanitaires						54%					57%	
Divers	Le gaspillage de l'eau par les activités économiques									13%		
	Le gaspillage de l'eau par les particuliers									28%		
	Idées générales sur l'eau			7%								

(1) AG : Taux de classement dans les deux actions prioritaires, en n°1 ou en n°2

(2) SN : Les avis ont été recueillis sur les propositions synthétisées dans le document d'accompagnement du questionnaire

Annexe 3 – Les principales préoccupations

Tous les questionnaires ont interrogé les français sur leurs principales préoccupations concernant l'eau, sur la base d'une question identique :

« Au-delà de la qualité de l'eau potable qui intéresse la majorité des Français, quelles sont vos deux préoccupations majeures dans le domaine de l'eau ? »

La plupart des propositions étaient communes à tous les questionnaires ; quelques questions supplémentaires ont été insérées dans certains bassins.

PRINCIPALES PREOCCUPATIONS	AG	AP	RM	RhMéd.	Corse	SN	Guad	Guy	Mart	Réu	Total
Propositions communes											
Qualité des eaux de baignade	5%	2%	4%	3%	11%	4%	6%	16%	20%	5%	8%
Entretien des cours d'eau	14%	8%	14%	10%	20%	14%	10%	11%	27%	12%	14%
Consos des activités éco.	15%	12%	10%	11%	13%	23%	4%	7%		6%	11%
Qui paye quoi	18%	7%	20%	15%	24%	16%	18%	12%	20%	17%	17%
Pollution urbaine	22%	8%	20%	18%	30%	16%	15%	39%	38%	20%	23%
Pollution industrielle	49%	26%	59%	56%	43%	46%	31%	25%	42%	31%	41%
Pollution agricole	57%	37%	61%	60%	51%	59%	47%	32%	56%	45%	51%
Propositions spécifiques à certains districts											
Gaspillage lors d'usages domestiques		21%	19%			29%			28%		24%
Prix de l'eau		21%				21%					
Manque d'eau (rivières et nappes)	34%			26%	32%		18%	12%	21%	17%	23%
Besoins en eau potable	32%			20%	34%		25%	54%		29%	32%

Annexe 4 – La déclinaison territoriale des questions en Guyane

Le questionnaire élaboré en Guyane présentait la particularité d'intégrer des « déclinaisons locales » pour tenir compte des spécificités territoriales au sein du bassin, compte tenu de son profil spécifique⁴. Cela permet donc de faire sur ces aspects une analyse plus fine que dans les autres bassins. Les trois territoires les plus représentés par la consultation sont :

- Centre littoral : Kourou, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura ;
- Littoral ouest : Saint Laurent, Awala-Yalimapo, Mana, Iracoubo, Sinnamary ;
- Fleuve ouest : Maripasoula, Papaïchton, Grand Santi, Apatou.

Ainsi, si la lutte contre l'orpaillage illégal, enjeu propre à ce bassin, y est la seconde priorité, devant l'assainissement, on observe en outre de fortes variations selon l'origine géographique des répondants : le taux de citation est de 6% dans le sous-secteur « Fleuve ouest » où cette activité est économiquement importante mais de 26% dans le sous-secteur « Centre littoral » plus urbain et industrialisé.

De même, les Guyanais étaient interrogés sur les risques sanitaires liés à l'eau et pris en compte dans le SDAGE qu'ils estiment prioritaires. Sur les 5 risques cités, 4 sont retenus avec des taux allant de 24 à 32% (maladies liées à la prolifération des moustiques dans les eaux stagnantes, maladies d'origine hydrique, pollution de l'eau potable, mercure). Seul le risque lié à la non-conformité des eaux de baignade se détache (11%).

Par ailleurs, si les Guyanais dans leur ensemble mettent l'extraction aurifère (57%) au premier rang des menaces sur l'environnement, ils sont 75% dans ce cas dans le secteur Centre littoral, 62% dans le secteur Littoral ouest et 43% dans le secteur Fleuve ouest.

Inversement, l'activité spatiale est citée comme une menace environnementale par 30% des répondants du secteur Littoral ouest contre 4% seulement dans le secteur Centre littoral où se trouvent la plupart des installations associées.

On note ainsi que le caractère « menaçant » est perçu de façon différente selon que les activités sont familières ou pas et/ou selon qu'elles sont importantes dans le développement économique local.

⁴ 86 504 km² ; 208 171 habitants.

L'eau c'est la vie.

**Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer**
en charge des Technologies vertes
et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature (DGLN)

Direction de l'eau et de la biodiversité
La grande Arche
92055 La Défense cedex
tel. : 33 (0)1 40 81 21 22

www.developpement-durable.gouv.fr

